

# PROJET DE DIVISION

Date : Octobre 2024

Dossier : 22.207

H.T. [REDACTED]



**GÉOMÈTRE-EXPERT**

CONSEILLER VALORISER GARANTIR  
CABINET **MILCENT-PETIT**

## COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS

SECTION : PARCELLE(S) : ECHELLE :

Chemin de la Parée Verte

BY

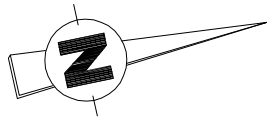
61p

1/250

18 Rue des Artisans  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
T 02 53 65 80 90  
M geometre@milcent-petit.fr

- Projet de divisions
- ▶ Accès existant à supprimer
- ▶ Futur accès
- 16.29m Distances entre accès

Distance entre l'accès existant du lot a à l'accès de la parcelle BY n° 177 est de 23.5m en axe.



Le Nivellement est rattaché au N.C.F. (I.G.N. 69 altitudes normales).

Alignement fourni le 23/10/2023 par la Mairie de SAINT JEAN DE MONTS (Dossier n° AL-2023-024).

"L'alignement est défini par les limites de fait correspondant à la clôture."

Plan établi suivant relevé d'état des lieux effectué le 12/10/22 par Le Cabinet MILCENT-PETIT, SARL de Géomètre-expert.

Plan établi suivant application du plan de masse n° D1162-7028 dressé le 20/07/94 par MM. GUYON et BERNARD, Géomètres-experts.

Plan établi suivant application du plan de masse n° C3468-8165 dressé le 3/09/96 par MM. GUYON et BERNARD, Géomètres-experts.

Plan établi suivant application du plan de masse n° C5263-02049 dressé le 28/06/02 par G. BERNARD, Géomètre-expert.

Le cadastre ne représente que graphiquement la propriété apparente. Il ne garantit en rien la superficie et les limites de propriété.

Terrain concerné par la Déclaration Préalable.

Périmètre du permis d'aménager n° PA 085 234 23 C0012.

Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.

Application du plan de masse n° D1162-7028 dressé en 1994 par MM. GUYON et BERNARD, Géomètres-experts.  
Application du plan de masse n° C3468-8165 dressé en 1996 par MM. GUYON et BERNARD, Géomètres-experts.  
Application du plan de masse n° C5263-02049 dressé en 2002 par M. G. BERNARD, Géomètre-expert.

### LEGENDE

- Arbres à planter dans le cadre du PA
- Arbres supprimés dans le cadre du PA
- Arbres conservés dans le cadre du PA
- Éléments supprimés dans le cadre du PA
- Zone défrichée dans le cadre du PA
- Éléments supprimés dans le cadre du nouveau projet de division (09/2024)
- Arbres à planter dans le cadre du nouveau projet de division (09/2024)
- Zone d'implantation des constructions (Env. 315 m² --> lot a) (Env. 230 m² --> lot b)

PA 085 234 23 C0012 déposé le 25/10/2023

